

Tennis Club Gerpennes (Matricule 3003)

REGLEMENT DU TOURNOI DE DOUBLES « CRITERIUM TENNIS POINT »

DU JEUDI 31er Juillet 2025 AU DIMANCHE 10 Août 2025

- Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. et selon les règles de la F.R.B.T.
- Le responsable du tournoi est Mauro ROMANI
- Le tournoi se déroule sur 3 terrains extérieurs en terre battue avec éclairage
- Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
- Le montant de l'inscription est fixé à 20€ par paire.
- La tenue de tennis est de rigueur et les joueurs doivent se munir de 4 balles en bon état et de même marque. Les balles seront fournies pour toutes les finales.
- Matches en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6. Le 3ème set se joue sous la forme d'un super tie-break.
- Inscriptions via <https://tennis.tppwb.be> jusqu'au mardi 29 Juillet à 20H.
- Les disponibilités de chaque participant au tournoi doivent être complétées le plus précisément possible à l'inscription. Le juge-arbitre essaiera dans la mesure du possible de tenir compte des disponibilités indiquées dans l'inscription. Dès lors, merci d'encoder le plus de disponibilités possibles : entre 16h et 23h en semaine et entre 9h et 23h le weekend. Possibilité de jouer en journée si besoin pour la bonne organisation du tournoi.
- Tout changement d'horaire doit être fait, si possible, avant la mise en ligne des tableaux, si pas possible, le juge-arbitre doit en être averti au plus vite.
- Tirage au sort à partir du mardi 29 Juillet à 20h30. **Aucun match du premier tour, programmé dans les dispos des joueurs, ne sera modifié.**
- Les tableaux de 3 ou 4 paires inscrites se joueront sous forme de poules. En fonction des disponibilités, pour faciliter l'organisation, les joueurs pourraient être amenés à jouer plus d'un match par jour.
- Le juge arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits pour une catégorie, de supprimer une catégorie si pas assez d'inscrits et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes.
- Les inscrits doivent prendre connaissance et confirmer leurs horaires avant le Mercredi 30 Juillet à 20h00.

- Toute inscription est définitive et le montant reste dû que le joueur participe au tournoi ou non.
- Tout joueur doit être présent 1/4 d'heure avant l'heure de son match.
- L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non-prévus par ce règlement.

Juges-arbitres : Mauro ROMANI & Marc Duray

J-A adjoint: Béatrice Mastrogiovanni.

Contacts:

Mauro ROMANI : 0499/850.134

mauroromani@icloud.com

TC Gerpinnes: 071/50.53.66